



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Avenir de la Fonderie de Bretagne

Question au Gouvernement n° 231

### Texte de la question

#### AVENIR DE LA FONDERIE DE BRETAGNE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Michel Jacques.

**M. Jean-Michel Jacques** . Hier, les salariés de la Fonderie de Bretagne à Caudan se sont rassemblés avec gravité et dignité car ils craignent pour leur avenir. Depuis 2022, suite au désengagement du groupe Renault, les salariés et la direction du site ont relevé avec brio deux défis majeurs : la modernisation de l'outil industriel et la diversification de son plan de charge. Grâce à l'aide de l'État et à la mobilisation des élus locaux, la Fonderie s'est ouverte à des productions stratégiques au-delà de l'automobile, telles que le ferroviaire, l'énergie, le mobilier urbain et la défense. Pourtant, l'avenir du site dépend encore du bon vouloir de Renault, qui doit lui garantir un volume de commandes suffisant jusqu'en 2028 et une aide financière légitime. Le groupe Renault ne doit pas oublier ce qu'il doit à notre nation : à chaque fois qu'il a été en difficulté, sa pérennité a été assurée grâce à l'argent public. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem. – M. Aurélien Rousseau applaudit également.)*

**M. Pierre Cordier** . Il a raison ! Très bien !

**M. Jean-Michel Jacques** . Aujourd'hui, il est question de préserver 900 emplois directs et indirects, dont dépendent des centaines de familles, et de défendre le territoire et l'économie locale, ainsi que de notre capacité à renforcer notre souveraineté nationale. Nos emplois sont précieux : c'est pour cela que nous ne voulons pas augmenter le coût du travail, qui baisse notre compétitivité et contraint l'augmentation des salaires. Comment s'assurer que Renault continue à prendre ses responsabilités vis-à-vis de la Fonderie de Bretagne ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)*

**M. Pierre Cordier** . Très bien, bravo ! Renault délocalise trop, monsieur le ministre !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Antoine Armand, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie** . Je vous remercie pour votre question et votre engagement personnel en matière industrielle, militaire mais aussi civile, aux côtés de l'intersyndicale et des élus de votre territoire. Vous avez été reçu jeudi avec l'intersyndicale par le cabinet de Marc Ferracci pour rechercher une solution à une histoire qui n'a que trop duré. Après les péripéties que vous avez rappelées et les investissements de plus de 100 millions d'euros par l'entreprise Renault de 2010 à 2022, une cession est intervenue, qui aurait dû conduire à un nouveau futur grâce à la reprise de la Fonderie par une entreprise allemande. L'entreprise et la filière savent se diversifier : vous avez mentionné, au-delà de l'automobile, l'énergie – le gouvernement soutient évidemment ce type de transformation et de mutation.

Dans le cadre de la nouvelle proposition d'un fonds allemand, l'État est autour de la table pour convaincre les entreprises, dont Renault. Je profite de votre question pour annoncer que nous réunirons la semaine du 10 décembre un comité stratégique de filière sur l'industrie automobile. Sous l'autorité du premier ministre, ce gouvernement défend la protection du commerce et de l'industrie au niveau de l'Union européenne. Au niveau national, nous avons besoin que tous les acteurs jouent le jeu des relations contractuelles avec les équipementiers et les fournisseurs. Tout comme les Fonderies de Bretagne, qui assurent une identité industrielle et automobile extraordinaire à votre territoire, partout sur le territoire, les très petites entreprises, les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire doivent être préservées et accompagnées. C'est quand c'est difficile que les donneurs d'ordre doivent être aux côtés de leurs fournisseurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

**M. Pierre Cordier** . Il faudra le dire à Renault !

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Michel Jacques](#)

**Circonscription** : Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 231

**Rubrique** : Industrie

**Ministère interrogé** : Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire** : Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 novembre 2024